COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA INAUGURE SON NOUVEAU CENTRE ADMINISTRATIF!

Granby, 12 décembre 2023 – C'est en présence de représentants de toute la députation régionale, dont M. François Bonnardel, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de l'Estrie et député de Granby, que la MRC de La Haute-Yamaska a inauguré publiquement son nouveau centre administratif sis au 142, rue Dufferin, à Granby.

Le préfet, monsieur Paul Sarrazin, a fièrement présenté ce nouveau bâtiment, qui, pour lui ainsi que pour l'ensemble des élu.e.s de la MRC, représente l'aboutissement d'un travail de longue haleine. « Aujourd'hui, c'est le résultat d'une concertation régionale entre les huit municipalités de la MRC que nous vous présentons, un projet phare qui nous permettra d'offrir de meilleurs services de proximité à nos communautés et qui, j'en suis convaincu, sera une fierté de la région pour les années à venir! »

L'ancien centre administratif de la MRC, qui avait atteint sa durée de vie utile, a été remplacé par une construction plus moderne, écoresponsable, à accessibilité universelle et adapté aux besoins croissants de l'organisation municipale. Ce bâtiment a été réalisé de manière visionnaire. En effet, tout a été réfléchi pour s'assurer de répondre aux besoins à travers le temps. Son architecture permet une grande polyvalence et de multiples configurations.

UNE CERTIFICATION LEED OR VISÉE

De la sélection des matériaux, en passant par l'aménagement écologique du site et l'économie d'eau potable, tout a été pensé afin de réduire au maximum l'empreinte énergétique du bâtiment. À cet effet, la MRC vise nulle autre que la certification LEED or pour son centre administratif et est confiante que tous les éléments ont été respectés pour obtenir ce niveau de certification.

Parmi les faits saillants du bâtiment, notons la toiture qui est recouverte de roches blanches pour combattre les îlots de chaleur, l'eau des toilettes et des urinoirs qui provient d'un réservoir de récupération de l'eau de pluie, le stationnement qui comprend six bornes de recharge pour véhicules électriques, ainsi qu'un système de chauffage qui fonctionne par boucle géothermique et qui permet de puiser ou de rejeter la chaleur excédentaire du bâtiment à même celui-ci; la façon de faire la plus économique au niveau énergétique.

« Tous les matériaux, comme la peinture, le bois et même les adhésifs de construction, ont été sélectionnés soigneusement et approuvés avant l'utilisation afin de s'assurer que ceux-ci possédaient une certification écologique reconnue dans leurs domaines respectifs. Chaque détail a été étudié et c'est pourquoi nous sommes persuadés que ce bâtiment deviendra une référence en matière de construction d'immeuble municipal », ajoute M. Sarrazin.

Lors de la soirée d'inauguration, la MRC a également dévoilé en primeur sa plaque d'inauguration, qui sera installée sur le mur adjacent à l'entrée principale du bâtiment. La MRC invite toutes les citoyennes et les citoyens à venir constater de leurs propres yeux cette grande réalisation!

– 30 –

Source : Gabrielle Lauzier-Hudon
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Haute-Yamaska
glauzierhudon@haute-yamaska.ca
450 378-9976, poste 2276